

**DELIBERATION N° 2026-026  
DE LA COMMUNE DE REOTIER  
Séance du 28 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six le mardi 28 avril à 18 h, le Conseil Municipal de la commune de Réotier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Marcel CANNAT Maire.

**Date de la convocation** : 17 mars 2026

**Nombre de Conseillers** :

**En exercice** : 11

**Présents** : 9

**Votants** : 11

**Étaient présents** : CANNAT Marcel, Eva BOREL, MOURONT Michel, DUC Caroline, CASTELLACCI Marc, GANDELLI Erika, GUIEU Claire, SIBOURD Yvan, FORGET Frédéric.

**Pouvoirs de** : Mr. LEPEINGLE Patrick à Mr MOURONT Michel  
Mme COLLOMB Dominique à Mr FORGET Frédéric

**Secrétaire de séance** : Michel MOURONT

**Objet** : **Création d'une commission d'appel d'offres à caractère permanent et élections de ses membres.**

Le conseil municipal,

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu les dispositions de l'article L1411-5 du CGCT, prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter en plus du maire, Président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant qu'il convient d'élire les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat,

En application de l'article L2121-21 du CGCT, le Maire propose de ne pas procéder au scrutin secret ce qui est approuvé à l'unanimité,

Par ailleurs, il propose que l'élection des membres titulaires et suppléants ait lieu sur la même liste et que les candidatures soient déposées au plus tard en début de séance.

**Une seule liste est proposée et présente en tant que membres titulaires** :

- Mr. Marc CASTELLACCI

- Mr. Yvan SIBOURD

- Mme Dominique COLLOMB

**En tant que membres suppléants :**

\* Mme Caroline DUC

- Mme Eva BOREL

- Mr. Frédéric FORGET

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

**APPROUVE** la création de la commission proposée ;

**ELIT** les membres titulaires et suppléants suivants de la commission d'appel d'offres.

**Sont donc élus :**

**En tant que membres titulaires :**

- Mr. Marc CASTELLACCI

- Mr. Yvan SIBOURD

- Mme Dominique COLLOMB

**En tant que membres suppléants :**

- Mme Caroline DUC

- Mme Eva BOREL

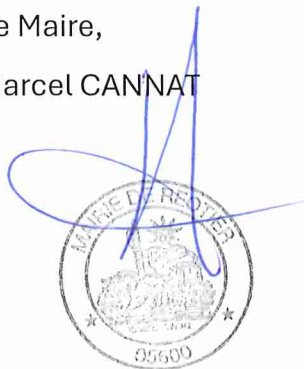
- Mr. Frédéric FORGET

Pour faire partie, avec Monsieur le Maire, Président de droit, de la Commission d'appel d'offres à caractère permanent.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

Marcel CANNAT



Le Secrétaire de Séance

Michel MOURONT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JM', representing Michel Mouront.